

**4 Politique**

**Indépendance An LV à Lambaréné  
Dans la liesse populaire**

**Esaïe Ndilorum**  
Lambaréné/Gabon

LE 55e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale a été commémoré, à Lambaréné, avec comme point d'orgue le défilé civil et militaire du 17-Août, présidé par le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Léonard Diderot Moutsinga Kebila. A ses côtés, le maire de la commune de Lambaréné, Roger Valère Ayimambenwe, le préfet du département de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoyi, la présidente du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, Yvette Retouano.

Avant de présider le défilé proprement dit, la première autorité provinciale



Photo : Esaïe Ndilorum

**La tribune officielle.**

a procédé à la 2e série des décorations en décernant, au nom du président de la République, des distinctions dans l'Ordre national du mérite gabonais à deux compatriotes qui, au travers de leurs parcours professionnels respectifs, s'en sont montrés dignes. Le défilé proprement dit a

démarré par le passage des éléments de la gendarmerie nationale, suivi de ceux de la police nationale et des anciens combattants. Ces derniers ont été particulièrement ovationnés par les officiels et l'immense public qui, tôt dans la matinée, s'était amassé aux abords du lieu



Photo : Esaïe Ndilorum

**Une phase du défilé civil.**

du déroulement de la manifestation. Le passage des mouvements de jeunesse, des services publics, des associations, des groupes socioculturels, des opérateurs économiques, et des communautés étrangères a donné une dimension particulièrement festive et

populaire au défilé, marqué également par une parade de pirogues sur l'Ogooué.

C'est dire que, durant près de deux heures d'horloge, les habitants de la ville du Grand Blanc se sont mobilisés. Et, à l'issue du défilé, Diderot Moutsinga Kebila n'a pas caché sa satisfac-

tion quant à l'implication des populations dans l'organisation et le déroulement des festivités. Lesquelles avaient débuté, le 14 août dernier, sur l'ensemble du territoire de la province du Moyen-Ogooué, par une opération " Retroussons les manches". Suivie, le dimanche 16 août, par une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts, sis à l'esplanade de l'Hôtel de ville de Lambaréné. Entrecoupée par des cultes religieux et la retraite aux flambeaux, dans la soirée. A noter que, dans la nuit du 17-Août, le couple Kebila Moutsinga a offert un dîner de gala à sa résidence. Avant de prendre congé de ses hôtes, il a présidé la cérémonie de lancement des feux d'artifice.

**Coopération Gabon/Cuba**

**Sept nouveaux médecins en appui à notre système de santé**

**J-C.A**  
Libreville/Gabon

POURSUIVANT le renforcement de la coopération en matière médicale initiée en 2004, sept médecins en provenance de Cuba, sont récemment arrivés dans notre pays, afin d'y exercer. Ils ont été présentés il y a quelques jours, à la partie gabonaise. C'était à la faveur d'une cérémonie qui a eu pour cadre le ministère des Affaires étrangères. Occasion pour le directeur général de la Coopération internationale (DGCI), Guy-Christian MOUNGUENGUI, de faire savoir à ses hôtes que le ministère des

Affaires étrangères sera l'interlocuteur privilégié dans l'accomplissement de leur mission, car c'est ce département qui est chargé de l'application des accords paraphés avec l'extérieur. Et l'Accord médical signé avec la partie cubaine en 2004 en fait partie.

A cet effet, tout coopérant qui s'estimerait lésé dans l'application des termes du contrat par la partie gabonaise devra en informer le chef de la brigade cubaine au Gabon qui, à son tour, se rapprochera de la DGCI, afin qu'une solution soit trouvée.

Explicitant certains termes dudit accord, Guy-Christian MOUNGUENGUI a indiqué que le ministère



Photo : JCA

**Les nouveaux médecins cubains.**

de la Santé formule les besoins et utilise les médecins coopérants qui peuvent être déployés dans n'importe quelle région du pays. Tandis que le

Programme d'Appui institutionnel et de développement des ressources humaines et le ministère de la Fonction publique se chargent, tous deux, de la

mise en solde, de la délivrance des titres de transport et de la mise à disposition des logements. « Il y a donc une organisation qui est mise en place pour rendre agréable le séjour des coopérants cubains », a-t-il renchéri, se voulant rassurant.

En revanche, pour ce qui est du volet sécurité, il est du ressort du ministre de l'Intérieur, par le biais notamment des services de police. Les médecins devront donc s'y rapprocher chaque fois que de besoin. Et à l'adresse du représentant de ce ministère à la cérémonie, il a demandé d'activer ses services, afin que l'intégrité physique des coopérants soit préservée durant tout leur sé-

jour en terre gabonaise. S'adressant enfin aux nouveaux médecins, il leur a fait savoir que leur venue est le résultat de la bonne tenue de la coopération entre leur pays et le nôtre mais, bien plus, de l'excellente qualité des prestations offertes par leurs prédécesseurs. C'est donc la preuve de la confiance que notre pays accorde aux médecins cubains. Il leur a également demandé de rédiger un rapport d'activité individuel à remettre à la DGCI, à la fin de chaque mission. Il est à signaler que l'arrivée de ces nouveaux médecins porte à trente-cinq le nombre de praticiens de ce pays exerçant chez nous.

**Communiqué du ministre des Affaires étrangères suite à la nomination de M. Parfait Onanga-Anyanga**

Le Gabon salue la nomination, le 14 août 2015, de M. Parfait Onanga-Anyanga en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Les plus hautes autorités gabonaises tirent une fierté légitime de la nomi-

nation de ce compatriote à ce poste si prestigieux au moment même où le processus de sortie de crise en République centrafricaine entre dans une phase cruciale. Le Gabon saisit cette opportunité pour réitérer son soutien au Secrétaire général de l'Onu, M. BAN Ki-moon, dans son action visant à donner toujours plus de responsabilités aux

Africains dans la gestion des crises africaines. Il renouvelle, par ailleurs, son engagement en République Centrafricaine, tant pour le rétablissement de la paix et la sécurité à travers la MINUSCA, que pour le retour à l'ordre constitutionnel par la voie du dialogue et la réconciliation nationale.

Au moment où le Général Babacar GAYE quitte ses

fonctions, le Gabon tient à le remercier pour le travail accompli et la contribution personnelle apportée aux efforts de paix menés par l'Onu en République centrafricaine.

**Fait à Libreville, le 14 août 2015**

**Emmanuel ISSOZE NGONDET**



Photo DR

**M. Parfait Onanga-Anyanga et le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.**

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/08/2015</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSIERS</p>																																																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>1 EUR</td> <td>655,957</td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,1041</td> <td>1USD =</td> <td>591,110</td> <td>1 USD</td> <td>630,429</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4431</td> <td>1CAD =</td> <td>454,547</td> <td>1 CAD</td> <td>478,484</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>137,3100</td> <td>1JPY =</td> <td>4,777</td> <td>100 JPY</td> <td>496,771</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,7049</td> <td>1GBP =</td> <td>930,567</td> <td>1 GBP</td> <td>968,784</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,0735</td> <td>1CHF =</td> <td>609,909</td> <td>100 CHF</td> <td>63850,61</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>14,2438</td> <td>1ZAR =</td> <td>46,052</td> <td>100 ZAR</td> <td>4788,86</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>10,8092</td> <td>1MAD =</td> <td>60,685</td> <td>1MAD</td> <td>63,11</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>7,0614</td> <td>1CNY =</td> <td>92,893</td> <td>1CNY</td> <td>95,68</td> </tr> </tbody> </table>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	USD	1,1041	1USD =	591,110	1 USD	630,429	CAD	1,4431	1CAD =	454,547	1 CAD	478,484	JPY	137,3100	1JPY =	4,777	100 JPY	496,771	GBP	0,7049	1GBP =	930,567	1 GBP	968,784	CHF	1,0735	1CHF =	609,909	100 CHF	63850,61	ZAR	14,2438	1ZAR =	46,052	100 ZAR	4788,86	MAD	10,8092	1MAD =	60,685	1MAD	63,11	CNY	7,0614	1CNY =	92,893	1CNY	95,68	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC 40</td> <td>19/08/2015</td> <td>4 922,85</td> </tr> <tr> <td>DOW JONES</td> <td>19/08/2015</td> <td>17 511,34</td> </tr> </tbody> </table>			en date du		CAC 40	19/08/2015	4 922,85	DOW JONES	19/08/2015
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA																																																																		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957																																																																		
USD	1,1041	1USD =	591,110	1 USD	630,429																																																																		
CAD	1,4431	1CAD =	454,547	1 CAD	478,484																																																																		
JPY	137,3100	1JPY =	4,777	100 JPY	496,771																																																																		
GBP	0,7049	1GBP =	930,567	1 GBP	968,784																																																																		
CHF	1,0735	1CHF =	609,909	100 CHF	63850,61																																																																		
ZAR	14,2438	1ZAR =	46,052	100 ZAR	4788,86																																																																		
MAD	10,8092	1MAD =	60,685	1MAD	63,11																																																																		
CNY	7,0614	1CNY =	92,893	1CNY	95,68																																																																		
	en date du																																																																						
CAC 40	19/08/2015	4 922,85																																																																					
DOW JONES	19/08/2015	17 511,34																																																																					
<p><b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b></p> <p><b>19-Août : 48,70</b></p>																																																																							